

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DE SANTÉ DE VILLE-ÉVRARD**
202 Avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne
STANDARD : 01 43 09 30 30

**Accès au SAMU Psy93/SAU psy
d'Avicenne**
Hôpital d'Avicenne
125, Rue de Stalingrad
93000, Bobigny
Standard téléphonique :
01.48.95.55.55

LES CONTACTS :

- **Coordonnatrice générale
des soins**
Marie-Paule BOISSEL
- **Directeur des soins**
Gwendal LE BARS
- **Cadres supérieures de santé
direction des soins**
Isabelle NYOBE NLEND
I.nyoblenlend@epsve.fr

Véronique Moreau
v.moreau@epsve.fr
- **Secrétariat de la direction
des soins**
directionsoins@epsve.fr
Fabienne POULAIN
01 43 09 32 33
Isabelle JEANVOINE
01 43 09 33 54
- **Direction des ressources
humaines secrétariat**
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61-33 53



INFIRMIER.ERE AU SAMU PSY 93/SAU PSY D'AVICENNE

Infirmier.ère IDE

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'hôpital public psychiatrique dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs » c'est à dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2022, Ville-Évrard a pris en charge 29 106 patients. Ses unités d'hospitalisation temps complet sont réparties sur cinq sites : Neuilly-sur-Marne, Aubervilliers, Bondy, Saint Denis et Montreuil. L'EPSVE dispose également d'un centre de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).

PRÉSENTATION

**LE SECTEUR : 93G04
LA COURNEUVE, DUGNY, STAINS**

Une équipe pluriprofessionnelle (psychiatres, infirmiers, psychologues, éducatrice spécialisée, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales) est à la disposition des Courneuvien, des Dugnysiens et Stanois, à partir de l'âge de 16 ans.

Elle accueille dans le cadre du service public toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques ou à des difficultés psychologiques. En fonction des besoins propres à chaque patient, sont mis en œuvre des soins diversifiés dans un but de prévention, de traitement adapté et de meilleure insertion familiale et sociale.

Des partenariats sont mis en place avec des médecins de ville, des services médico-sociaux, municipaux e des associations.

Assistante du chef de pôle : Soumia ALLEON 06 08 18 79 52 s.alleon@epsve.fr

Responsable du pôle/secteur : Dr Fayçal MOUAFFAK





Infirmier.ère IDE

IDENTIFICATION DU POSTE

POSITION DANS LA STRUCTURE

- **Autorité hiérarchique dans le pôle :**
 - Cadre supérieur de santé
 - Cadre de santé
- **Au niveau institutionnel :**
 - Directrice des soins
 - Coordinatrice des soins

Interne au pôle : Le chef de pôle, Les Praticiens Hospitaliers responsables d'UF, L'Equipe Paramédicale : Infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, Les secrétaires, Les psychologues, Les assistantes sociales, l'éducateur spécialisé, Régisseur.

Externe au pôle : cadre hygiéniste, Service des spécialités, service des admissions, SIH, pharmacie, lingerie, DAHL, aumônerie, service des tutelles, services logistiques, Formation Permanente, Médecine du travail.

Externe à l'établissement : Mairies, Médecins et infirmiers libéraux, CMS, Associations, pharmacie de ville, Les équipes des autres DMU du CHU d'Avicenne, Commissariat, OPHLM, PMI, Institutions médico-sociales, EPAHD, Hôpitaux et cliniques privées, Familles et proches des malades, tuteurs, ASE, IPPP, psychiatres privés, institutions spécialisées, maisons de retraite, etc.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Cadre de santé en unité de soins

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU POSTE

Equipe de jour : roulement en 12 (2 week-ends sur 4) 8h-20h ou 10h-22h

L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif (article R.4311-1 du code de la santé publique).

Le psychiatres responsables d'unités :

- Dr AYACHE pour le SAMU Psy
- Dr JEGOUZO pour le SAU Psy



Infirmier.ère IDE

MISSIONS & COMPETENCES REQUISES

Missions générales

Garantir la qualité, la sécurité de l'accueil des patients, des familles, des personnes entretien d'accueil et d'information, évaluation des risques et de l'urgence, administration des traitements prescrits.

Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'unité et des orientations du service

Etablir un diagnostic infirmier (adapter les soins en fonction de l'orientation clinique, réaliser des entretiens infirmiers à visée psychothérapique, mettre en œuvre les programmes et les protocoles de soins et administration du médicament, observer et surveiller les troubles du comportement, formaliser la synthèse en utilisant les transmissions soignantes et réévaluer les actions de soins.

Garantir le bien-être et la sécurité du patient en ambulatoire surveiller et évaluer l'évolution des symptômes, l'observance et la tolérance au traitement

Contribuer à la prise en charge individualisée des patients établir et actualiser le dossier du patient, participer aux soins éducatifs du patient et de son entourage, favoriser l'autonomie, l'insertion et réaliser des accompagnements extérieurs.

Contribuer à la communication interne et externe à l'unité participer aux réunions cliniques et institutionnelles, recueillir et transmettre les informations aux partenaires des réseaux de soins et socio-éducatifs

Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers transmettre le savoir infirmier en participant à l'encadrement, l'accompagnement des étudiants et des nouveaux infirmiers et personnels, participer aux actions de formation permanente

Contribuer aux activités à l'image et aux évolutions de l'institution. Participer aux groupes de travail sectoriel et intersectoriel de l'établissement. Participer à la recherche en matière de santé participer aux actions de communications de l'établissement, participer aux actions de formations et d'enseignement - forum, actions d'information dans les communes, salons, enseignements cliniques.

Missions spécifiques du SAMU Psy 93

Les infirmiers positionnés au SAMU psy 93 devront réceptionner les appels « fléchés psy » par les Assistants de Régulation Médicale du centre 15.

Ils participent, en binôme avec le psychiatre, à la prévention et à la gestion des situations de crise en psychiatrie par la régulation des demandes faites au SAMU centre 15 se présenteront comme suit :

- Entretien téléphonique rapide et court par les IDE, toujours en collaboration avec le psychiatre
- Si besoin, téléconsultation réalisée par les IDE en soutien du psychiatre
- Orientation :
 - Vers les structures ambulatoires ou SAU en concertation avec les équipes
 - Intervention à domicile programmée avec le secteur dont le patient relève
 - Soutien téléphonique au SMUR si intervention immédiate

L'objectif est de réguler les situations de crises en amont des SAU et de limiter les soins sans consentement.

Missions spécifiques du SAU

Les infirmiers positionnés au service d'accueil des urgences devront accueillir, évaluer et orienter les patients, en binôme avec le psychiatre, lorsqu'ils se présentent spontanément ou orientés par les partenaires (BSPP, police, UMPL etc...) ou envoyés par le secteur.

Un travail de collaboration avec les unités ambulatoires des différents secteurs de l'EPS de Ville Evrard sera nécessaire.

Les infirmiers positionnés sur le service d'accueil des urgences de l'hôpital Avicenne seront en lien directe avec le SAMU Psy 93 en amont et les structures d'aval (CRUP/secteurs de psychiatrie en hospitalier ou en ambulatoire) afin d'organiser l'orientation des patients.



Infirmier.ère IDE

Qualifications

Diplômes : IDE, expérience de 2 ans en psychiatrie est fortement recommandée

Connaissances approfondies : Soins, législation de la profession IDE, connaître la législation liée aux droits du patient en psychiatrie.

Connaissances détaillées : connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, connaître les règlements et protocoles en vigueur dans le service, avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité, connaître les différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale, communication, relations interpersonnelles

Compétences requises

Savoirs faire : dans son domaine de compétences : appliquer les protocoles de l'unité concernant les soins techniques et relationnels l'hygiène et la sécurité, savoir conduire les différents entretiens infirmiers, savoir pratiquer la relation d'aide, savoir planifier et organiser son travail, savoir transmettre les informations, par écrit et par oral, savoir être à l'écoute des patients, instaurer une relation de confiance et d'accompagnement, savoir utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité

Savoirs être : disponibilité, empathie et écoute vis à vis du patient, de son entourage, capacité à travailler en équipe, capacité à agir de façon pertinente dans son rôle, respect des valeurs et règles professionnelles, contrôle de soi, capacité d'adaptation, esprit de synthèse, capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité, savoir faire preuve d'initiative, savoir collaborer avec tous les partenaires du soin

Particularités du poste : Les équipes de Ville Evrard seront en poste au cœur du CHU d'Avicenne, en articulation avec les équipes des urgences somatiques et du SAMU centre 15 et les équipes de Ville Evrard (BPOS, CRUP, les différents secteurs de l'EPS Ville EVRAD et les partenaires extérieurs).

Accompagnement à la prise de poste : mesures de préventions mise en place : formations